



## Département d'Ille-et-Vilaine

Pôle égalité, éducation, citoyenneté,  
Direction enfance-famille  
1, avenue de la Préfecture  
35042 Rennes Cedex

L'augmentation constante du nombre de mineurs non accompagnés accueillis sur le territoire breillien a conduit la collectivité à adopter lors de sa session des 25 et 26 avril 2019 un nouveau plan d'action en faveur des mineurs non accompagnés (MNA) et jeunes majeurs précédemment mineurs non accompagnés (MNA). Son objectif : mieux adapter l'offre d'accueil aux besoins afin d'absorber l'augmentation continue des admissions et d'apporter plus de fluidité au dispositif de l'aide sociale à l'enfance.

**Dans ce cadre, le Département lance un appel à projets concernant l'organisation de l'hébergement et de la prise en charge des jeunes majeurs, précédemment Mineurs non accompagnés confiés au service de l'aide sociale à l'enfance.**

L'opérateur devra assurer la gestion de l'hébergement dans une unité de 24 places dans la commune de Rennes et garantira les conditions matérielles d'accueil et l'accompagnement global des jeunes.

- La mise en place du projet est prévue au 3 mai 2021
- Date limite de réception des candidatures : 2 décembre 2020 à 16h (cachet de la poste faisant foi)

**Pour consulter les appels à projets et les documents annexes :**

[www.ille-et-vilaine.fr/fr/appelsaprojets](http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/appelsaprojets)